



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
24 février 2025, 18h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Garneau, tenue le 24 février à 18h à l'école Garneau, 1808, avenue Papineau à Montréal.

PRÉSENTS :

_____	_____
Dominic Fortin, président	
_____	_____
Mélissa Meunier, parent	Sylvain Bédard, enseignant
_____	_____
Martin Girard, parent	Justine Larochelle, enseignante
_____	_____
Pascal Offroy, parent et vice-président	Alex Lacroix Cyr, TES

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Sandra Carrier – Direction

Kimberly Robin – Secrétaire

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Pierre Olivier – Chemins du soleil

MEMBRES ABSENTS :

_____	_____
Hugo Laplante, parent	Isabelle Bouchard, Tech. Service de garde
_____	_____
Pascal Offroy, parent	

OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

M. Dominic Fortin, président, est arrivé avec du retard donc, M. Martin Girard déclare la séance ouverte. Il est 18h10.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sandra Carrier qu'un changement soit apporté à l'ordre du jour avec l'ajout du point 4.8 *Photos scolaires*.

Adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Dépôt du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2024
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2024
4. Points pour adoption et approbation
 - 4.1 Budget
 - 4.2 Calendrier scolaire 2025-2026
 - 4.3 Consultation sur les projets de politiques et d'abrogations-vague annuelle 2024-2025
 - 4.4 Plan de lutte contre l'intimidation 24-25
 - 4.5 Grille-matière 2025-2026
 - 4.6 Sorties éducatives
 - 4.7 Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (cour d'école)
 - 4.8 Photos scolaires
5. Points pour discussion
 - 5.1 Projet éducatif
 - 5.2 QES
 - 5.3 Suivi travaux scène
 - 5.4 Retour : fête de l'Amitié
 - 5.5 Retour : Louis-Jean-Cormier
6. Points pour information
 - 6.1 Service de garde
 - 6.2 Personnel enseignant/soutien/professionnel
 - 6.3 OPP
 - 6.4 Comité de parents
7. Parole au public
8. Levée de la séance

2. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE

PROPOSÉ par Justine Larochelle

SECONDÉ PAR Sylvain Bédard

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE

IL EST PROPOSÉ par Martin Girard que le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

SECONDÉ PAR Justine Larochelle

4. POINTS POUR ADOPTION ET APPROBATION

4.1 Budget

Mme Carrier donne les grandes lignes du budget à ce jour. Elle explique en détails à quoi servent tous les fonds de l'école.

Martin demande ce qui arrive avec les fonds une fois l'année terminée. Mme Carrier répond que certains fonds peuvent être conservés pour l'année suivante mais que d'autres doivent être épuisés. Elle explique aussi que le budget de l'école et du service de garde est un vase communicant. Si à la toute fin, l'école a un surplus, il sera remis aux écoles ayant un déficit.

4.2 Calendrier Scolaire

Mme Carrier présente le calendrier scolaire de 2025-2026. Elle en profite pour expliquer le choix des journées pédagogiques qui sont réparties sur tous les jours de la semaine de façon à ce que les élèves ne soient pas pénalisés dans leurs cours avec les spécialistes.

4.3 Consultation sur les projets politiques et d'abrogations-vague annuelle 2024-2025

Mme Carrier le présentera au prochain CÉ, celui du 14 avril. Un formulaire sera envoyé aux membres du CÉ d'ici la prochaine rencontre. Nous avons jusqu'au 18 avril pour y répondre.

4.4 Plan de lutte contre l'intimidation 24-25

Chaque année, les membres du CÉ doivent adopter le plan de lutte et y apporter des modifications si nécessaires. L'école doit s'assurer que nos méthodes sont probantes pour éviter la violence et l'intimidation. Faire du travail en amont, ateliers avec les TES, conseil de coopérations dans les classes, etc. Les élèves pourront aussi être sondés sur leur niveau d'aise à se confier via un questionnaire (QSVE-R).

4.5 Grille-Matière 2025-2026

Il y aura un changement pour l'an prochain ; le préscolaire aura 30 minutes en éducation physique et 30 minutes en musique au lieu d'une heure en éducation physique et pas de musique.

Justine propose de changer l'appellation de ECO pour CCQ sur la grille-matière.

4.6 Sorties éducatives

- Sortie du groupe de Mr. Denis au Centre Canadien d'Architecture (billets de bus à payer uniquement).
- Randonnées au Mont St-Hilaire pour tous les élèves.
- Classe verte (18-20 juin) Auberge du Petit Bonheur.

PROPOSÉ PAR Martin Girard

APPUYÉ PAR Alex Lacroix-Cyr

4.7 Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (cour d'école)

La consultation, pourrait faire partie du questionnaire QSVE-R (voir le point 4.4)

4.8 Photo scolaire 25-26 (point ajouté)

Parents consultés afin de faire un choix pour le photographe scolaire pour la prochaine année scolaire 25-26. La compagnie Ferland Photo a été retenu.

Approuvé par Sylvain Bédard et appuyé par Alex Lacroix-Cyr

5. Points pour discussion

5.1 Projet éducatif

Notre école a choisi de focaliser sur les mathématiques. Le but est d'augmenter la proportion d'élèves dont les résultats sont égaux ou supérieurs à 70% dans la compétence « résolution », en passant de 64,8% à 72% d'ici juin 2027. Des conseillères pédagogiques sont venues offrir 2 jours de formations à l'équipe d'enseignants.

5.2 QES

QSVE-R déjà discuté au point 4.4

5.3 Suivi des travaux de la scène

On aimerait toujours investir pour faire réparer (ajustement) la scène dans le gymnase.

5.4 Retour : fête de l'amitié

Fête réussie (photo Booth, maquillage, musique, table à sucreries). Participation très appréciée des parents bénévoles et entraide entre les plus grands et les plus jeunes.

5.5 Retour : Louis-Jean Cormier

Ce type d'activité viens du catalogue *La Culture à l'École* ce qui permet à l'école de payer uniquement 1/3 de la facture. Le choix doit être fait tôt en début d'année. Nos élèves ont bénéficié d'un super spectacle et d'une période de questions.

6. Points pour information

6.1 Service de garde

Le SDG sera fermé au relâche scolaire faute d'inscriptions suffisantes. Sous peu les relevés fiscaux seront disponibles sur le Portail Mozaïk. Les journées de tempête (13 et 17 février) ont été créditées cela fait en sorte que les 8 mai et 23 juin deviennent jour de classe.

6.2 Personnel enseignant/soutien/professionnel.

Aucun commentaire

6.3 OPP

Retour sur le succès de la fête de l'amitié

6.4 Comité de parents

Pas de comité

7. Parole au public

Pierre-Olivier parle de la relâche scolaire qui sera offerte par l'organisme les Chemins du Soleil. Sorties et activités prévues.

8. Levée de la séance

La séance est levée à 20h03